

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON CIBC MELLON GLOBAL SECURITIES SERVICES COMPANY INC.

Avis d'intention de procéder à une fusion

Conformément à l'article 128 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S 29.02, Compagnie Trust CIBC Mellon, qui détient l'autorisation d'exercer au Québec l'activité de société de fiducie, a donné avis de son intention de fusionner avec CIBC Mellon Global Securities Services Company Inc., en vue de ne former qu'une seule société par actions en vertu des dispositions de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada)*, L.C. 1991, ch. 45 (la « LSFP »). La date envisagée de la fusion est le 1^{er} novembre 2024.

Personnes morales fusionnantes :

- **Compagnie Trust CIBC Mellon (nom utilisé au Québec par CIBC Mellon Trust Company)**
1, York Street, Suite 500
Toronto, ON M5J 0B6
- **CIBC Mellon Global Securities Services Company Inc.**
1, York Street, Suite 500
Toronto, ON M5J 0B6

Personne morale issue de la fusion :

- Nom envisagé : **Compagnie Trust CIBC Mellon**
- Adresse du siège envisagée : 1, York Street, Suite 500
Toronto, ON M5J 0B6

L'Autorité procédera au réexamen de l'autorisation de Compagnie Trust CIBC Mellon afin de déterminer si elle pourra être maintenue, subordonnées à la prise de tout engagement que l'Autorité juge nécessaire pour assurer le respect de la LSFSE, ou assorties de conditions ou restrictions. L'avis de décision sera publié au Bulletin.

Pour plus d'information concernant la société de fiducie Compagnie Trust CIBC Mellon, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Le 17 octobre 2024

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.